

**RAPPORT DU COMMISSAIRE À LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNÉ POUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIÉTÉ S.A.E.C. LALANDE ET ASSOCIÉS, SOCIÉTÉ À
RESPONSABILITÉ LIMITÉE (S.A.R.L.) EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS
SIMPLIFIÉE (S.A.S.)**

SARL S.A.E.C. LALANDE ET ASSOCIÉS
Société À Responsabilité Limitée au Capital de 1 316 700 Euros

Siège social :
3 rue des boucheries
17130 MONTENDRE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision des associés en date du 7 novembre 2023, nous avons établi le présent rapport afin:

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Notre mission prend fin avec le dépôt du présent rapport, et il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à la date de signature.

La transformation prendra effet à la date de la décision des associés approuvant l'opération de transformation.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La société clôturant ses comptes le 30 juin 2023, nous avons obtenu les comptes annuels définitifs de la société à cette date.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Au 30 juin 2023, l'actif de la société s'élève à 3 807 525 €, composé des principaux éléments suivants :

- Des immobilisations pour une valeur nette de 1 731 099 € dont 1 688 171 € au titre du fonds commercial, ce dernier étant composé des achats et des apports de clientèle ;
- Des créances clients pour un montant de 1 263 394 € ;
- Des disponibilités pour un total de 438 976 €.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2023 font apparaître des capitaux propres d'un montant de 2 328 519 €, dont 277 722 € au titre du résultat de l'exercice.

Le capital social s'élève à 1 316 700 €.

Les dettes de la SARL S.A.E.C. LALANDE ET ASSOCIES s'élèvent à 1 479 006 €, et les principaux éléments sont les suivants :

- Des dettes financières pour 150 797 €, dont 140 447 € au titre d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit ;
- Des dettes fournisseurs pour 126 332 € ;
- Des dettes fiscales et sociales pour 737 844 € ;
- Des produits constatés d'avance d'un montant de 394 799 €.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

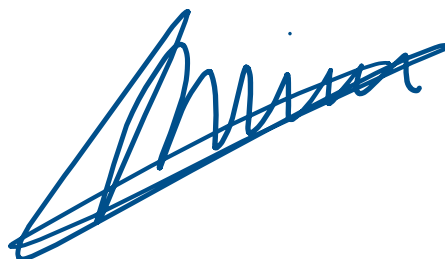
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;
- À analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Limoges, le 22 novembre 2023



**Le Commissaire à la Transformation
FIDECO AUDIT
Paul-Etienne COLIN
Membre de la Compagnie Régionale GRANDE AQUITAINE**